



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16 janvier 2020

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé annonce la validation définitive du projet de construction du nouvel hôpital de Lens et alloue 90M€ supplémentaires. Pour conduire ce chantier, elle nomme une task force composée d'une mission d'appui de l'inspection générale des affaires sociales et de deux directeurs d'hôpital.

Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé annonce la validation définitive du projet de reconstruction du nouvel hôpital de Lens et alloue, à titre exceptionnel, une subvention supplémentaire de 90 millions d'euros en aides en capital, qui s'ajoute à la subvention de 102 millions d'euros déjà validée en 2015. Cet engagement massif permet de garantir la réalisation du projet. L'hôpital dispose désormais de toutes les autorisations nécessaires pour lancer très rapidement le chantier.

Afin d'assurer la construction du nouvel hôpital dans les meilleurs délais, et éviter que ne se reproduisent les écarts intervenus en 2019 dans la conduite du projet, une nouvelle gouvernance sera mise en place, sous la forme d'une task force composée d'une mission d'appui de l'inspection générale des affaires sociales et de deux directeurs d'hôpital qui piloteront une administration provisoire pour six mois. La task force aura la charge de relancer le projet, les ordres de service pourront donc être signés rapidement. A l'issue de l'administration provisoire qui durera six mois, un nouveau directeur sera nommé ; il sera notamment chargé de mener à son terme la construction du nouvel hôpital de Lens.

Cet engagement financier massif de l'Etat témoigne de son soutien sans faille à la réalisation de ce projet essentiel pour les patients du territoire. Par ailleurs, le financement du nouvel hôpital de Lens nécessite que l'établissement continue de s'inscrire dans une trajectoire de redressement de sa situation financière engagée dans le cadre de son inscription dans le dispositif « COPERMO performance » depuis 2018. L'hôpital présentera ainsi sa feuille de route devant ce COPERMO au printemps prochain, qui s'assurera que sa trajectoire financière et son plan d'action sont en mesure de permettre le déploiement du projet médical et la prise en compte des besoins de santé de l'ensemble du territoire de l'Artois.

Contact presse :

Cabinet d'Agnès Buzyn : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr – 01 40 56 60 65